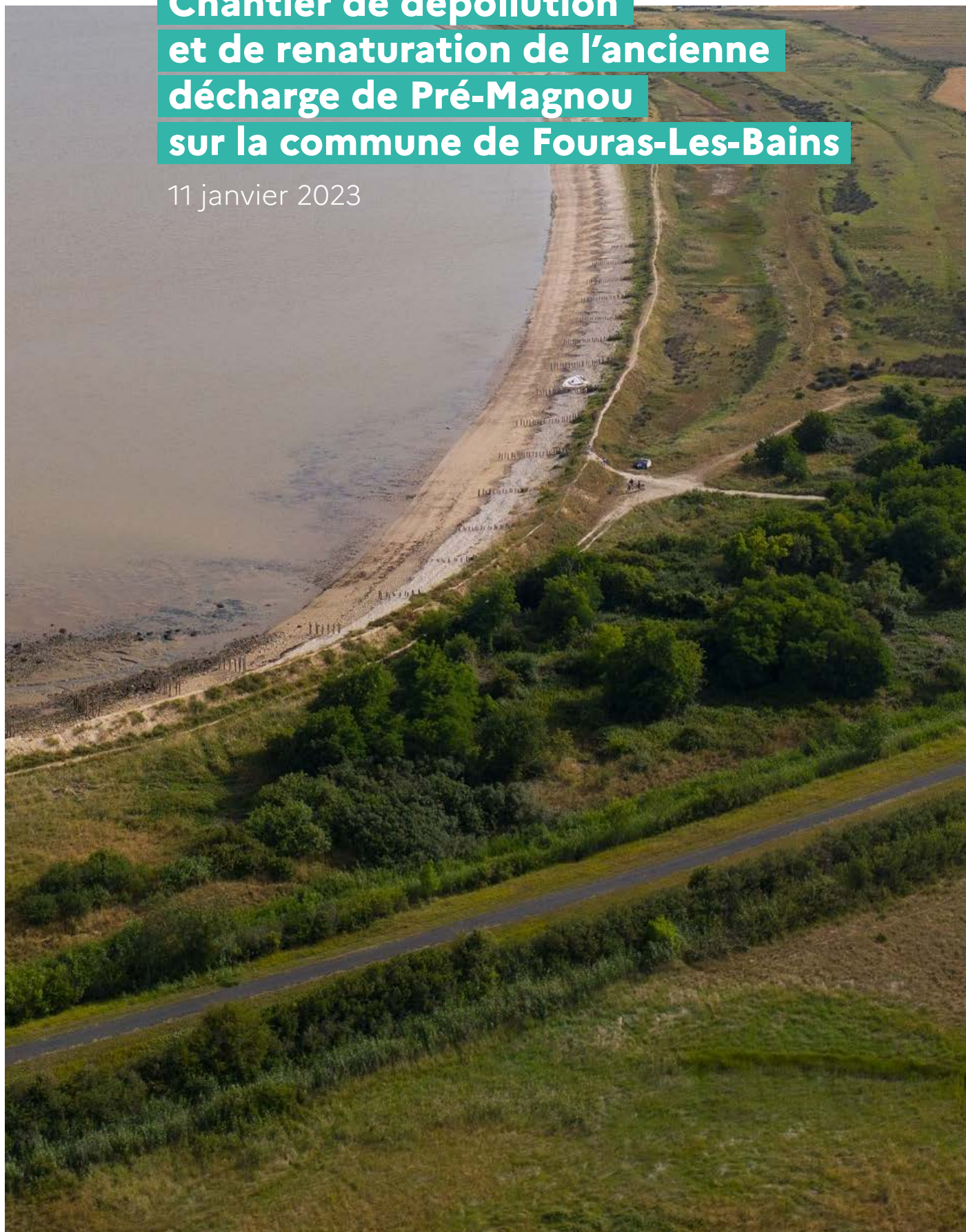


DOSSIER DE PRESSE

Chantier de dépollution et de renaturation de l'ancienne décharge de Pré-Magnou sur la commune de Fouras-Les-Bains

11 janvier 2023



Le plan national de résorption des décharges littorales découle de la volonté du président de la République, affichée lors du sommet international One ocean summit qui s'est tenu à Brest en février 2022, de résorber en dix ans les décharges littorales historiques. Ces décharges constituent une menace majeure de relargage de déchets en mer du fait des effets conjugués du recul du trait de côte et de la montée des eaux induite par le changement climatique.

Le plan national de résorption des décharges littorales est identifié comme une politique prioritaire du gouvernement.

L'inventaire des sites est réalisé par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). L'État a attribué à l'ADEME un fonds de 30 M€/an dédié à l'atteinte des objectifs du plan. Le CEREMA assure son pilotage et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage.

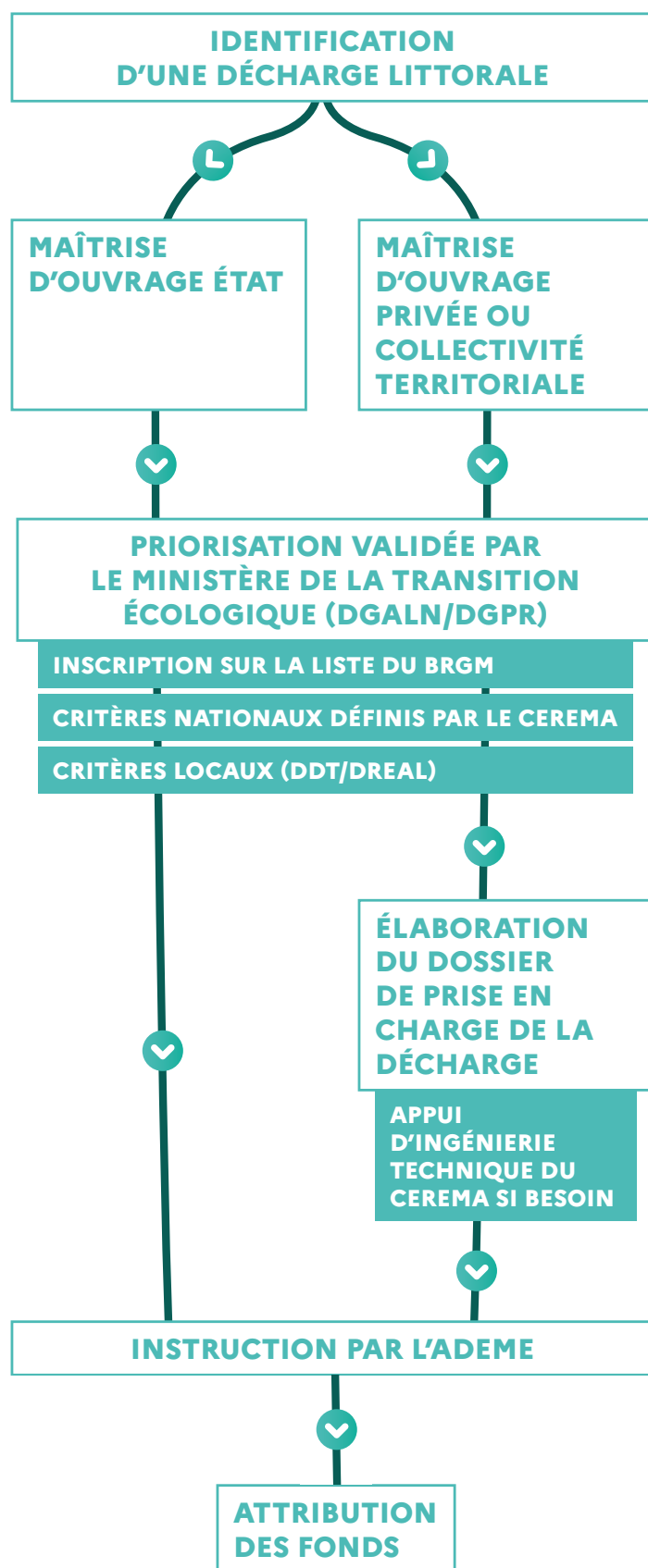
L'ancienne décharge de Pré-Magnou, à Fouras-Les-Bains, est le premier site concerné par ce plan et fait l'objet d'un traitement innovant des déchets. Les travaux de dépollution ont commencé en novembre 2022 et s'achèveront à l'été 2023.



Dispositif d'accompagnement de l'État

Ce dispositif s'appuie sur deux établissements publics de l'État

- le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) apportera gratuitement son expertise aux collectivités concernées, pour les assister dans la conception des projets de résorption.
- L'État apportera un soutien financier pour la réalisation des études et travaux à hauteur de 50 % maximum du coût de l'opération via un fonds dédié porté par L'ADEME (Agence de la transition écologique), doté de 30 M€ pour l'année 2022.



LA DECHARGE DE PRÉ-MAGNOU (Fouras-Les-Bains)

UNE DÉCHARGE DE DÉCHETS MÉNAGERS CONSTITUÉE DANS LES ANNÉES 1960-1970

La décharge du Pré-Magnou, située sur la commune de Fouras-les-Bains, est une ancienne décharge de déchets ménagers implantée sur une parcelle privée, avec l'accord des collectivités, en activité durant les années 1960-1970.

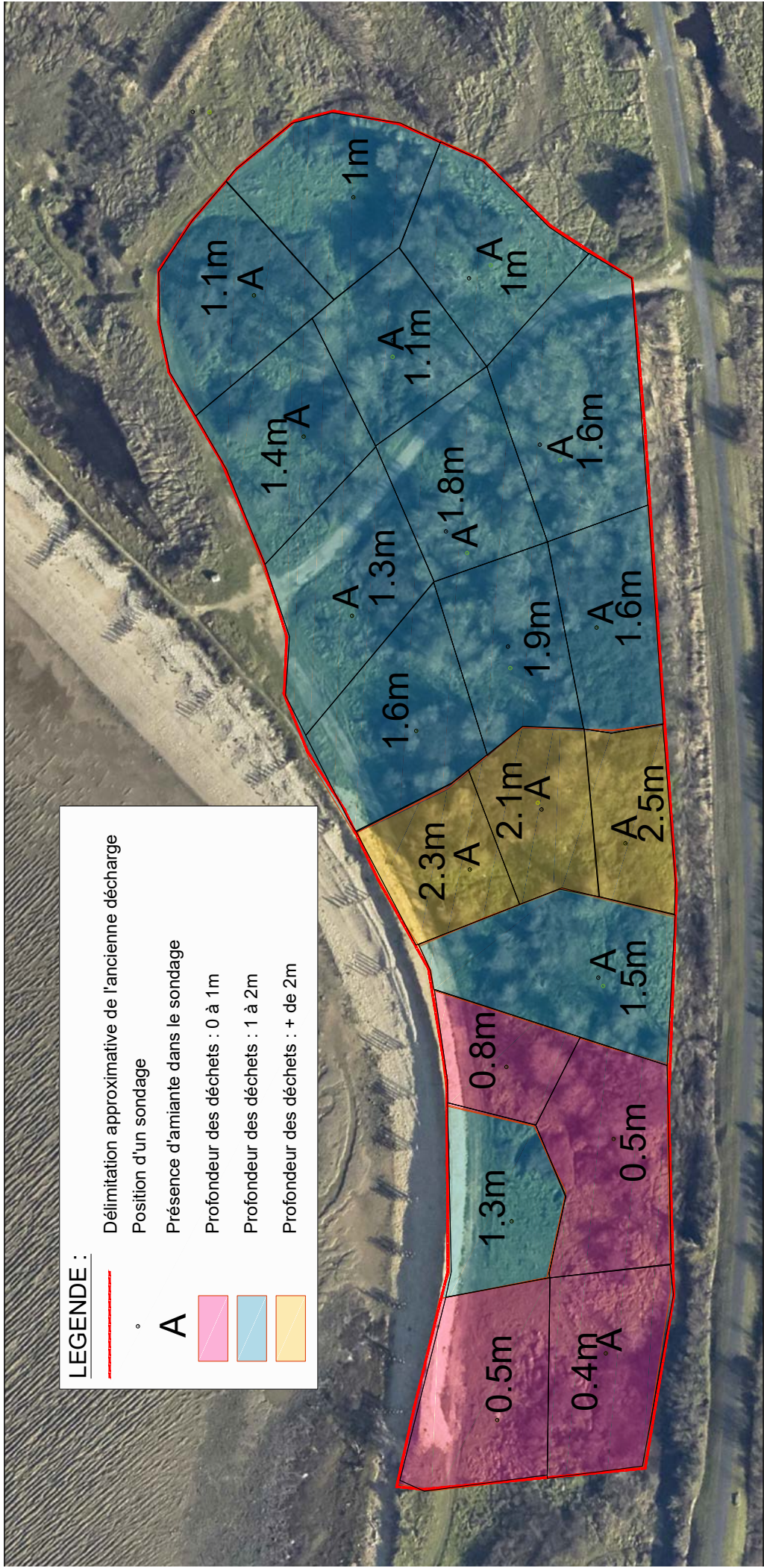
Elle présente une quantité de déchets évaluée à **environ 21 000 m³** (en majorité ferraille, verre, plastique) sur **environ 2 hectares**, recouverts d'une couche de terre végétale. La réhabilitation de la décharge a fait l'objet d'une étude réalisée en novembre 2014, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. **Le Conseil Départemental est maître d'ouvrage du projet de dépollution et de renaturation du site.**



UN PROJET DE DÉPOLLUTION EXEMPLAIRE PORTÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

Le projet de dépollution et renaturation de l'ancienne décharge de Pré-Magnou est exemplaire puisqu'il s'agit de stopper à la source une pollution chronique qui impacte les milieux naturels marins et littoraux (dont la réserve naturelle nationale du Marais d'Yves) et le bassin ostréicole, puis de remettre le site à l'état naturel. Le site jouxte l'extension de la réserve naturelle nationale du marais et de la Baie d'Yves qui est en cours, et relèvera de son périmètre de protection.

LA MAÎTRISE FONCIÈRE DU TERRAIN A ÉTÉ ACQUISE PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL LE 10 AOÛT 2022.





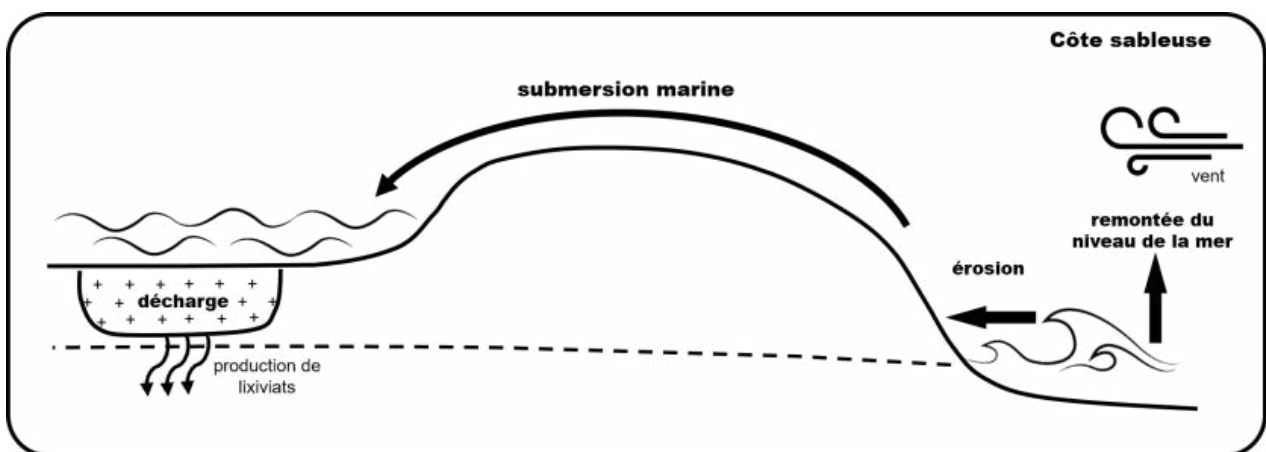
Un risque de relargage des déchets dans un site environnemental sensible, sous l'effet de l'érosion

La décharge est soumise à une érosion côtière importante, plutôt liée à des événements tempétueux qu'à une érosion chronique annuelle.

Un recul moyen de 1,1 m/an a été observé. Une digue en remblais a été construite suite à la tempête Xynthia au droit de la décharge, cependant elle est fortement érodée. Des rechargements du cordon dunaire ont notamment été effectués en janvier 2014.

Cette érosion conduit occasionnellement à la dissémination de déchets en mer au niveau de l'estran sur l'ensemble du fond de l'anse.

Ce déversement de déchets intervient à proximité d'importantes zones de captage et de production conchylicole, le secteur est concerné par une zone Natura 2000, des zones humides notamment classées en ZNIEFF 1.



Source : Bureau de recherches géologiques et minières



le rôle du Département dans cette opération

Le Conseil départemental de la Charente-Maritime s'est porté maître d'ouvrage de cette opération associant la commune de Fouras, l'Agglomération Rochefort Océan, le Conservatoire du Littoral et les services de l'Etat. Les études et diagnostics préalables sont réalisés ainsi que les études de conception.

Le Conseil départemental agit dans le cadre d'une convention avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (en tant que Gémapien) qui lui délègue la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'Œuvre (CD17 pour les travaux et Artélia pour les études). Ce projet est identifié au plan de relance gouvernemental.

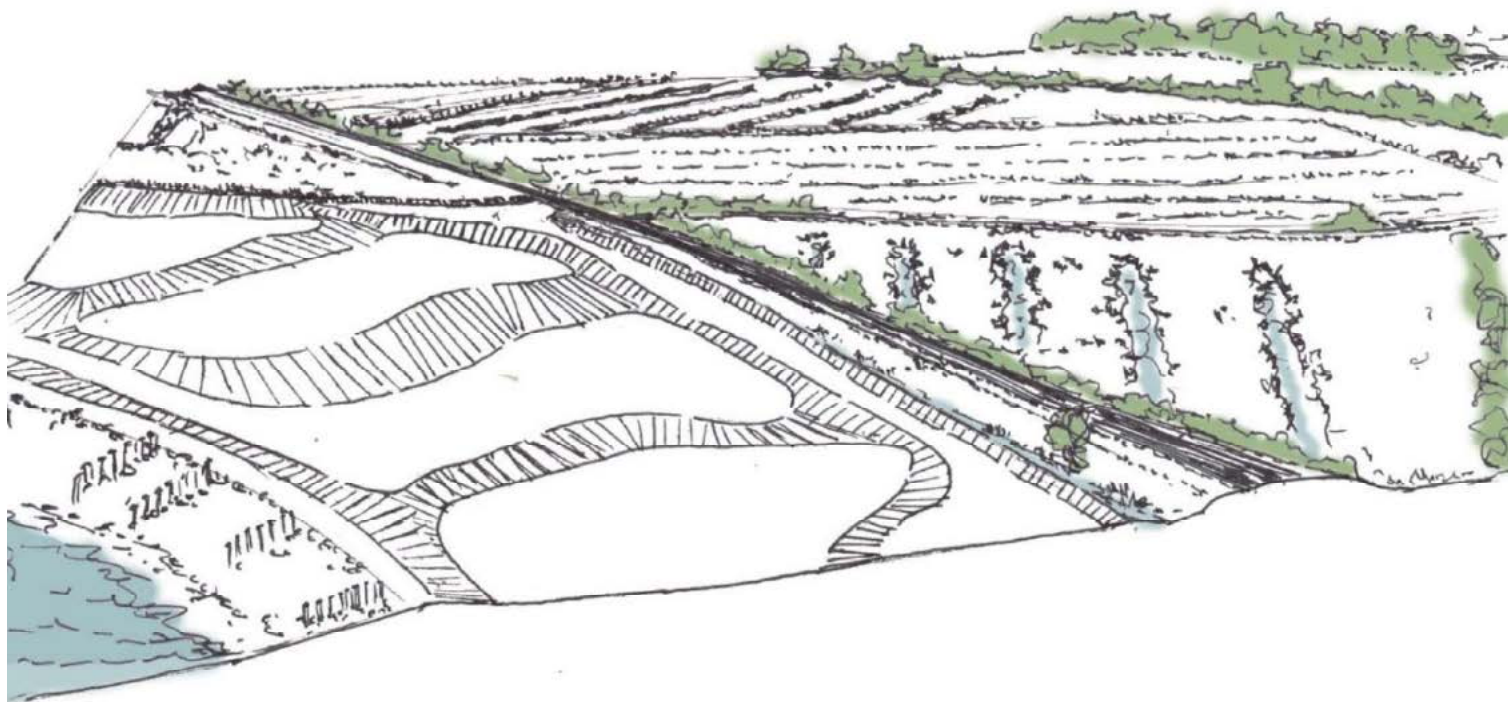
Une étude de faisabilité pour la renaturation de ces terrains a été conduite en 2020 par le Département, ce qui a conduit le Comité de Pilotage à retenir la solution suivante :
Évacuation de l'ensemble de la décharge et mise en place d'un tri sur le site en vue d'optimiser la réutilisation de matériaux sur le site (ex. gravats, etc.).

LE CHANTIER À DÉBUTÉ FIN 2022

A l'issue des travaux, le site sera re-naturé sans apport de matériaux ni végétaux extérieurs et pourra intégrer le projet d'extension de la Réserve Naturelle d'Yves.

Chantier de renaturation de l'ancienne décharge

Après remodelage des fonds de forme, le paysage pourra répondre au bloc diagramme suivant :



Puis, après la recolonisation de la végétation spontanée, le paysage pourra évoluer vers un aspect visuel proche de celui projeté sur ce nouveau bloc-diagramme. Cette évolution sera également dépendante des évènements maritimes susceptibles de submerger le site. En effet, il est à relever qu'une submersion d'eau salée changera profondément le caractère végétal du site et pourra probablement évoluer vers des prés-salés et des roselières suivant les altimétries. Ainsi, cette projection est à considérer dans une temporalité plus ou moins importante.

